Projet de rapport de la 40e Réunion Plénière du CERP Luxembourg (Luxembourg), du 6 au 8 mai 2009

Liste des participants

Présidence : M. U. Dammann (Allemagne)

Membres du CERP: Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, France, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Allemagne, Grand-Duché de Luxembourg, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie. Lituanie, Malte, les Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, République slovaque, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie et le Royaume-Uni

Observateurs du CERP: Mme W.-J. Lee (UPU), M. J. Reinbothe et M. R. Pochmarski (Commission européenne), M. T. Walsh et M. Razvan Antemir (FEDMA), M. B. Damiens (PostEurop) et M. M. Van der Horst (EEA)

Excusés: Albanie, Andorre, la République d'Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, la Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Islande, Italie, Liechstenstein, Monaco, Monténégro, la République de Moldova, Ukraine, le Vatican, EMOTA et l'UNI

Orateurs invités: M. Niels Delater (SPECTOS) et M. Alex Dieke (WIK)

Secrétariat: M. B. Koll (Allemagne)

Mercredi, 6 mai

1. Bienvenue

Le Président ouvre la Réunion et remercie les hôtes de leur hospitalité et de l'excellente organisation de la Réunion.

Il souhaite la bienvenue aux membres et particulièrement aux observateurs Mme W.-J. Lee (UPU), M. B. Damiens (PostEurop), M. J. Reinbothe et M. R. Pochmarski (Commission européenne), M. M. Van der Horst (EEA), M. R. Antemir et M. T. Walsh (FEDMA), M. N. Delater (SPECTOS) et M. A. Dieke (WIK). Il annonce que le Ministre de la Communication, M. Jean-Louis Schiltz, s'adressera à la Réunion plénière le lendemain.

Après cette introduction, le Directeur de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR), Mme O. Wagener, souhaite la bienvenue aux participants.

2. Approbation de l'ordre du jour et introduction présentée par le Président (Doc 1 Rév 4)

Le Président explique l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté sans motions ni commentaires.

Le Président fournit alors quelques informations sur le forum qui va suivre et donne la parole à l'animateur, M. John Hearn.

3. Forum Concepts de fourniture de service universel

Animateur: John Hearn (Irlande)

Participants: M. Sten Selander (Suède), M. Bert Aerts (Pays-Bas), M. Guillaume Lacroix (France), M. Robert Pochmarski (Commission européenne), M. Mick Fews (Royaume-Uni) et M. Axel Kirmess (Allemagne)

L'animateur souhaite tout d'abord la bienvenue aux participants, lesquels se présentent brièvement à l'assistance.

Pendant la discussion très vivante, les participants expliquent ce qu'ils entendent par les termes « service universel » et « obligation de service universel ». « Service universel » est défini comme l'offre minimum de services postaux garantie aux consommateurs par le gouvernement; « obligation de service universel » est définie comme l'obligation légale pour un ou plusieurs prestataire(s) de fournir le service universel.

Le forum constate que le fait que, aux Etats-Unis, le service universel est déterminé par une définition légale tandis que, en Europe, il est beaucoup plus orienté sur les besoins des consommateurs constitue une différence significative entre le service universel des Etats-Unis et le service universel dans la plupart des pays européens.

Les concepts différents du service universel et les conséquences concernant son financement sont présentés et comparés. Il est aussi traité la question de l'étendue du service universel estimée nécessaire du point de vue des consommateurs.

Au terme de l'échange de vues par le forum pendant près de deux heures et demie, le Président remercie l'animateur et les participants pour la discussion vivante et intéressante. Il dit qu'il apprécierait que de tels débats deviennent partie intégrante des Réunions Plénières.

Un enregistrement mp3 de la discussion est disponible sur le site Internet du CERP (www.cept-cerp.org).

Jeudi, 7 mai

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président remercie les hôtes luxembourgeois pour la réception qu'ils ont donnée la veille au soir et donne un aperçu des questions à l'ordre du jour.

4. Approbation du rapport de la Réunion Plénière à Athènes les 9 et 10 octobre 2008 (Doc 2)

Le Président a reçu un message de la Turquie en ce qui concerne le projet de rapport de la 39e Réunion Plénière. Le rapport a été modifié en conséquence.

Le Président informe la Réunion que les discussions menées lors de la dernière Réunion Plénière ont été enregistrées sur magnétophone. Pour des raisons techniques, ces

enregistrements ne peuvent malheureusement pas être fournis sous forme numérique. La Réunion Plénière actuelle est cependant enregistrée numériquement; les enregistrements seront disponibles sur le site Internet.

Le rapport est approuvé.

5. Rapports des réunions du groupe d'orientation du CERP tenues le 24 novembre 2008 et le 12 mars 2009 (Doc 3a/b)

Les rapports sont approuvés.

6. Rapports des réunions du Comité de Contact CERP/Commission européenne tenues le 24 novembre 2008 et le 12 mars 2009 (Doc 4a/b)

Les rapports sont approuvés.

Après une courte pause, le Ministre de la Communication, M. Jean-Louis Schiltz, arrive à la Réunion Plénière et souhaite au nom du gouvernement la bienvenue aux membres. Il remercie le CERP d'être venu à Luxembourg. Il souhaite à la Réunion Plénière beaucoup de succès.

Le Président remercie M. Schiltz de sa venue.

7. Récents développements au sein de l'UPU – Présentation par le Bureau international

Mme Won-ja Lee informe tout d'abord sur les activités de l'UPU réalisées en 2009. Du point de vue du Conseil d'exploitation postale (CEP) tout particulièrement, on compte parmi les principaux résultats:

- une conférence de haut niveau intitulée « Economic crisis and postal activities » (crise économique et activités postales),
- la possibilité d'échanger des colis entre la Palestine et tous les États membres de l'UPU,
- une coopération étroite avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) en vue de développer les normes de sécurité de l'UPU en lignes directrices et d'instaurer un groupe de travail commun afin de contrer la menace représentée par des produits pirates dans le réseau postal,
- l'établissement d'un système de contrôle de qualité global qui soit technologiquement neutre, efficace, rentable et simple.

En ce qui concerne le Conseil d'administration, elle fournit les informations suivantes:

- poursuite de la réforme de l'UPU avec prise en compte de nouveaux entrants sur le marché postal,
- collecte et distribution d'informations sur le service postal universel,
- réflexion sur la question de savoir quels seraient dans les Règlements les sujets spéciaux dans l'optique d'une révision,
- activités des deux groupes de réflexion sous l'autorité du « CA Committee 3 » (finances et administration).

En conclusion, elle informe la Réunion sur

- la signature d'un accord avec le gouvernement du Qatar (organisation du Congrès de DOHA prévu pour octobre 2012)
- l'organisation d'un forum sur la réglementation devant se tenir pendant la prochaine réunion du CA en novembre 2009 et
- l'envoi à tous les Pays-membres de l'UPU de copies certifiées conformes des Actes du 24e Congrès d'ici la fin du mois de mai.

M. Mark van der Horst (UPS) demande pourquoi certains groupes de travail ne sont pas ouverts aux opérateurs privés.

Mme Won-ja Lee (UPU) répond que ces groupes sont ouverts aux Pays-membres. Les membres du CC pourraient assister aux plénières et aux réunions du Comité ainsi qu'à certaines réunions de groupe de projet sur demande. Si un membre du CC désire faire une proposition de modification du règlement intérieur, il lui suffit simplement de soumettre une proposition au CA pour examen.

M. Jean-Luc Dutordoit (Belgique) le confirme.

M. Roger Higginson (Royaume-Uni) demande pourquoi la participation n'est pas ouverte à toutes les parties – régulateurs et gouvernements, opérateurs soumis à obligations et organisations commerciales.

Mme Won-ja Lee (UPU) dit que cela était une question pour le groupe de réforme. Pour éviter des erreurs, la lettre officielle a été envoyée au gouvernement qui est supposé transmettre l'information aux régulateurs et opérateurs soumis à obligations.

La présentation donnée par Mme Won-ja Lee du Bureau international de l'UPU est jointe au présent rapport.

8. Questions européennes en matière de réglementation – Présentation par la Commission européenne

Dr. Jörg Reinbothe donne une présentation qui souligne l'urgence de la transposition de la troisième directive sur les services postaux ainsi que le rôle clé des régulateurs. Après un aperçu détaillé de l'état d'avancement de la transposition – mettant en évidence les États membres qui ont déjà ouvert entièrement leur marché postal – il rappelle le nombre d'initiatives que la Commission a prises pour aider les États membres à transposer la Directive 2008/6/CE: un tableau de correspondance, une version consolidée de la directive sur les services postaux en tant qu'outil de travail, des réunions du comité de la directive postale et de ses groupes de travail et des réunions bilatérales.

En substance, il aborde les questions portant sur la garantie du service universel, l'octroi de licences et les procédures/conditions d'autorisation, le calcul de tout coût net du service universel et l'accès à l'infrastructure. Sur tous ces sujets, les ARN ont eu un rôle clé et l''instauration de « meilleures pratiques » est nécessaire. C'est pourquoi l'instauration d'ARN indépendantes ainsi que la coopération entre elles et avec la Commission ont été d'une importance essentielle.

M. Reinbothe évoque également la dimension extérieure de la politique postale de l'UE, les raisons de cette politique, sa substance et ses forums. Il conclut en informant les membres du CERP des initiatives prévues par la Commission pour le futur et souligne la volonté de la Commission de continuer à approfondir ses relations de travail avec le CERP.

La présentation donnée par M. Jörg Reinbothe est ci-jointe.

9. Réorganisation de la CEPT (Assemblée CEPT XO (09) 09/11)

En ce qui concerne ce sujet, les participants ont reçu le projet de rapport concernant l'Assemblée extraordinaire de la CEPT à Copenhague qui a eu lieu les 19 et 20 mars 2009 ainsi que la contribution du Président à cette Assemblée.

Le Président rend compte de la dernière Assemblée plénière et donne un aperçu de ses futurs travaux. La Réunion Plénière décide que le CERP devrait soumettre à la 15e Conférence de la CEPT en octobre une contribution mettant en évidence l'interaction entre télécommunications et postes. Cela pourrait être une présentation sur le thème du commerce électronique, donnée par un représentant d'ebay, par exemple.

Le rapport est approuvé.

10. Rapports des réunions des Équipes de projet

- Équipe de projet « Policy » (politique) (Doc 5)

L'Équipe de projet « Policy », présidée par M. Egil Thorstensen (Norvège), s'est réunie à Oslo le 2 mars 2009. Les discussions y étaient concentrées sur les questions à traiter par l'Équipe de projet, les différents aspects de l'introduction de la directive postale et le développement de la régulation postale dans les Pays-membres.

Le rapport étendu, y compris ses annexes, est approuvé après un court débat.

- Équipe de projet « NRA » (ARN) (Doc 6)

Le rapport disponible est un rapport provisoire, comme le chef de l'Équipe de projet, M. Gavin Macrae (Royaume-Uni), le précise. La version définitive sera soumise à la prochaine Réunion Plénière à Monaco. L'Équipe de projet se concentrera sur les questions de l'octroi de licences et de l'infrastructure postale en particulier. En outre, elle examinera la question de savoir si les autorités réglementaires nationales ont effectivement les outils dont elles ont besoin pour transposer la directive postale.

Le rapport provisoire est approuvé après un court débat.

- Équipe de projet « Financing of the USO » (financement des obligations de service universel) (Doc 7)

L'Équipe de projet « Universal Service and its Financing » (service universel et son financement) a été instaurée le 25 septembre 2005 à l'occasion de la réunion du Groupe de travail « Economics » à Zürich. Le bref rapport du chef de l'Équipe de projet, M. Lars Forslund (Suède), fournit des informations de fond et donne un aperçu des futurs travaux de ladite Équipe. Le rapport est adopté.

- Équipe de projet « Universal Service » (service universel) (Doc 8)

L'Équipe de projet « Universal Service » s'est réunie à Varsovie le 6 avril 2009 sous la présidence de M. Piotr Lukomski (Pologne). L'Équipe de projet a entre autres traité le sujet du service universel sous l'angle de la directive postale; en outre, les modèles belges et allemands ont été présentés. Le rapport est adopté.

- Équipe de projet « Market Supervision » (surveillance du marché) (Doc 9a/b/c)

Comme annoncé à la Réunion Plénière à Athènes, l'Équipe de projet « Market Supervision » s'est réunie à Bruxelles le 20 novembre 2008 sous la présidence de M. Joost Callaert (Belgique).

Le rapport et ses annexes, y compris le "CERP report on the application of EN 13850 regarding national needs and peculiarities" (rapport du CERP sur l'application de l'EN 13850 en ce qui concerne les besoins et particularités nationaux), sont adoptés.

- Équipe de projet « Statistics » (statistiques) (Doc 10)

Le chef de l'Équipe de projet, M. Guillaume Lacroix (France), rend brièvement compte des travaux réalisés jusqu'à présent et des activités prévues par ladite Équipe. La prochaine réunion doit se tenir au mois de juin 2009 à Paris. Le rapport est adopté.

- Équipe de projet « Sustainable Development » (développement durable)

Le chef, M. Jean-Luc Dutordoit (Belgique), informe la Réunion qu'un questionnaire sera bientôt envoyé aux Membres du CERP pour leur demander de donner leurs commentaires au sujet du « développement durable ». Un rapport détaillé sera soumis après l'évaluation des réponses.

- Équipe de projet « Consumer Issues » (questions concernant les consommateurs) (Doc 11)

La première réunion de l'Équipe de projet « Consumer Issues » s'est tenue à Bonn le 5 mars 2009, sous la présidence de M. Tobias Katzschmann (Allemagne). L'Équipe de projet s'est mise d'accord pour préparer un questionnaire CERP concernant les intérêts des consommateurs et l'inclure dans les enquêtes réalisées au niveau national. En outre, un rapport de « meilleures pratiques » doit être élaboré sur le sujet de la protection des consommateurs. La prochaine réunion se tiendra à Ljubljana (Slovénie) à l'automne 2009. Le rapport provisoire est adopté. Le rapport final sera présenté à la Réunion Plénière à Monaco.

- Équipe de projet « Cost Accounting and Price Regulation » (calcul du coût et réglementation des tarifs) (Doc 12a/b)

Le chef, M. Remy Lebrun, rend compte du déroulement des discussions antérieures et présente les résultats réalisés par l'Équipe de projet. Celle-ci s'est réunie à Dublin en janvier 2009 et à Berne en avril 2009.

Le rapport, y compris la « CERP Recommendation on best Practices for Cost Accounting Rules III » (recommandation du CERP relative aux « meilleures pratiques » pour les règles de calcul du coût III), est adopté.

Le Président remercie toutes les Équipes de projet pour le travail qu'elles ont effectué.

11. Rapports des réunions des Groupes de travail (Doc 13)

Sous la présidence de M. Gilbert Aerts (Pays-Bas) et de M. Sten Selanden (Suède), une réunion commune des Groupes de travail « Application » et « Policy » s'est tenue à Mayence en avril 2009. Lors de leur première réunion dans le cadre des nouvelles structures de groupe de travail, les Groupes se sont concentrés sur la définition des tâches des Groupes de travail et sur la délimitation du champ d'activité des Équipes de projet afin d'éviter des chevauchements avec d'autres Équipes. Les rapports des différentes Équipes

de projet ont été adoptés et il a été décidé que chaque Équipe de projet élaborerait un programme de travail à présenter à la Réunion Plénière.

Le rapport des Groupes de travail est adopté.

12. Groupe de projet « Appearance of CERP » (logo, concept de communication) Présentation par le Président (Doc 14)

Le Président présente les résultats du Groupe de projet qui a effectué ses travaux en communiquant par e-mail. Le Groupe de projet a été chargé de concevoir le logo du CERP et la lettre d'information du CERP ainsi que de développer un concept de communication. Une des propositions de logo a été sélectionnée par le groupe d'orientation lors de sa dernière réunion et elle est maintenant présentée aux Membres. Il a également été présenté à la Réunion le projet de conception pour la lettre d'information ainsi que le projet de concept de communication.

Mme Marie-Josée Filippini (France) demande si la lettre d'information pourrait être publiée en deux langues (anglais et français).

Le Président dit que c'est possible.

La Réunion approuve le concept développé par le Groupe de projet (logo, concept de communication, lettre d'information) en prenant compte de la proposition de France.

Le Président informe la Réunion que, pour des raisons organisationnelles, le point 13 de l'ordre du jour sera traité après le point 14 le lendemain; il clôt la réunion.

Vendredi, 8 mai

Après des mots de bienvenue, le Vice-Président M. Michel Noguet remercie les hôtes pour l'excursion à Schengen et l'hospitalité dont ils ont fait preuve la veille au soir.

Le Président ouvre la dernière partie de la Réunion plénière et demande à ceux qui participent au forum de venir prendre place sur la plate-forme.

14. Forum Quel effet la convergence technologie – médias aura-t-elle sur la définition du marché postal à l'avenir?

Animateur: M. Gavin Macrae (PostComm)

Participants : Mme Won-Ja Lee (UPU), M. Mark van der Horst (EEA), M. Tim Walsh (FEDMA), M. Bernard Damiens (PostEurop), M. Niels Delater (SPECTOS) et M. Alex Dieke (WIK)

Après que l'animateur a souhaité la bienvenue aux participants, ceux-ci se présentent en indiquant l'importance des sujets traités par le forum du point de vue des organisations qu'ils représentent.

Au cours de la discussion de plus de deux heures il ressort clairement, que les participants à la table ronde jugent de manière différente les perspectives, également en considération de la crise actuelle, en fonction de leurs modèles d'affaires.

Les vues diffèrent en particulier en ce qui concerne les possibilités offertes par la convergence croissante de technologies différentes (par exemple commerce électronique, suivi et localisation, courrier hybride).

Un enregistrement mp3 de la discussion est disponible sur le site Internet du CERP (www.cept-cerp.org).

13. Coopération entre la Communauté régionale des communications (RCC) et le CERP (Doc 15)

La RCC en Europe de l'Est est une autre Union restreinte au sein de l'Union postale universelle. Dans le passé, il a été discuté à plusieurs reprises des possibilités de coopération.

Après un court débat, la Réunion décide d'adopter le projet d'accord de coopération avec la RCC, avec de légères modifications.

15. Échange d'informations entre les régulateurs/ministères: table ronde

L'**Irlande** a réalisé une étude sur le comportement des expéditeurs.
La **Belgique** lance une consultation sur la transposition de la Directive.
La **Suisse** a réduit le domaine réservé à 50g.

16. Réunions Plénières prévues (Monaco, Pologne)

La prochaine Réunion Plénière se déroulera à Monaco du 18 au 20 novembre 2009. La 42e Réunion Plénière aura lieu à Cracovie (Pologne) au printemps 2010. Jusqu'à présent, aucun pays n'a offert d'organiser la Réunion à l'automne 2010; l'Irlande envisage d'organiser la Réunion du printemps 2011. Si, d'ici novembre 2009, aucun pays ne propose d'organiser la Réunion Plénière de l'automne 2010, la Réunion Plénière à Monaco devra décider que, à l'avenir, il n'y aura plus qu'une seule Réunion Plénière par an qui se tiendra au printemps (tout au moins en 2010). Une seule Réunion Plénière renforcerait la fonction des réunions bi-annuelles des Groupes de travail et augmenterait leur importance.

17. Divers

NÉANT

3 August 2009

B. KOLL
Secrétariat du CERP

U. DAMMANN
Président du CERP